

## NOTRE FONCTIONNEMENT

### Un mode de financement original

Le mode de financement des Petits Frères des Pauvres repose essentiellement sur la générosité du public qui représente 75,2% du total des ressources combinées, dont 58% proviennent des legs et 38% des dons.

Les Petits Frères des Pauvres disposent d'une trentaine d'établissements (résidences sociales, maisons de vacances...) gérés par l'association de gestion des établissements des Petits Frères des Pauvres (PFP-AGE) et d'un EHPAD. Certains de ces établissements agréés par les autorités de contrôle bénéficient de « prix de journée » qui couvrent environ un tiers des charges de PFP-AGE ; le reste est essentiellement financé par la générosité du public via le financement que lui verse l'Association mère qui couvre environ la moitié des charges de PFP-AGE.

L'action des Petits Frères des Pauvres est relayée par une trentaine d'associations locales, anciennement regroupées au sein d'une Fédération en cours de dissolution, dont les flux financiers ne sont combinés qu'à travers la subvention versée par l'association mère.

« Pour 100 € reçus » :

- 75 € sont destinés aux missions sociales auprès de nos aînés
- 11 € sont utilisés pour les frais de fonctionnement (y compris « autres »)
- 14 € sont destinés à la recherche de fonds

# 1 349 264 h

de bénévolat

Le bénévolat, qui représente 1 349 264 heures et qui est la ressource principale des Petits Frères des Pauvres, n'est pas valorisé. Ce bénévolat est essentiellement investi dans les missions sociales de l'Association et, pour une part moindre, dans la recherche de fonds et les fonctions administratives ou techniques.

### Transparence et contrôles



Agréée par le Don en Confiance, l'Association Petits Frères des Pauvres se soumet annuellement au contrôle de cet organisme et s'engage à respecter les principes de transparence définis par celui-ci.

L'Association Petits Frères des Pauvres est une **organisation reconnue d'utilité publique**. Elle agit sous le contrôle de l'État et, en particulier, du ministère de l'Intérieur. Faisant appel à la générosité du public sur le plan national, elle peut être **contrôlée à tout moment** par la Cour des comptes ou l'Inspection générale des Affaires sociales (IGAS). Ses comptes sont **certifiés** par des commissaires aux comptes (professionnels indépendants et assermentés), du cabinet **Deloitte**.

Nos **rapports** annuels et nos comptes sont adressés à toute personne en faisant la demande et sont **disponibles** sur notre site internet :

[www.petitsfreresdespauvres.fr](http://www.petitsfreresdespauvres.fr)

## GOUVERNANCE

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

# 2 625 membres actifs

Bénévoles et salariés engagés depuis au moins 6 mois

Elle donne quitus après avoir entendu les rapports moral et d'activité, approuve les comptes de l'Association ainsi que son budget prévisionnel. Elle approuve également les comptes combinés du périmètre incluant l'Association, PFP-AGE, le CRG et la SARL Lechevin.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

# 18 membres

Ils sont élus pour un mandat de 6 ans renouvelable dans la limite de 12 années consécutives. Le renouvellement du Conseil a lieu par tiers tous les 2 ans. Le Conseil se réunit une dizaine de fois par an. Le bureau se réunit dans l'intervalle des réunions des Conseils pour les préparer et traiter les affaires courantes.

### DÉLÉGATION GÉNÉRALE

# 1 salarié + 1 équipe

préparent et exécutent les décisions des instances.

L'Association désigne les membres de droit dans les Conseils d'administration des autres entités, tel que prévu dans leurs statuts.

## NOS ACTIONS



# 34 714

personnes aidées dont **13 559** régulièrement



# 1 544

personnes ont bénéficié d'au moins une journée de vacances



# 17 214

personnes ont participé à une fête de Noël ou de fin d'année



# 1 964

personnes accompagnées dans nos maisons et nos appartements

### > Offrir une présence à nos aînés isolés

• **Créer ou recréer des liens** quels que soient leur situation et leur lieu de vie : des visites à domicile, en hébergement collectif, à l'hôpital pour des personnes gravement malades ou en fin de vie, en milieu carcéral, en foyer de vieux migrants, en ville et en milieu rural.

• **Offrir une écoute au téléphone** grâce à la plateforme téléphonique Solitud'Écoute.

### > Favoriser le lien social par des actions collectives

Séjours de vacances, réveillons de fin d'année, sorties culturelles, fêtes, ateliers d'expression créative et artistique...



Les Petits Frères des Pauvres, ce sont des bénévoles et des salariés qui agissent ensemble pour permettre à chacun de nos aînés, souffrant d'isolement et de solitude, de vieillir le plus sereinement possible, dans l'échange et le partage.



# 12

Fraternités régionales



# 28

maisons : établissements, résidences, maisons de vacances



# 13 802

bénévoles dans 374 équipes



# 629

salariés et 75 services civiques et mécénats de compétences

## PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Non à l'isolement de nos aînés



## L'Essentiel 2020

Une personne âgée isolée est une personne en souffrance et, pour les Petits Frères des Pauvres, cette situation est inacceptable. Chacun de nos aînés devrait pouvoir vivre pleinement sa vie jusqu'au bout en maintenant le lien social indispensable à son bien-être et à sa sérénité.



## NON À L'ISOLEMENT DE NOS AÎNÉS

### NOS 3 MISSIONS SOCIALES



#### ACCOMPAGNER

une mission tournée vers les personnes aidées.



#### AGIR COLLECTIVEMENT

une mission tournée vers les acteurs, les citoyens, les partenaires.



#### TÉMOIGNER ET ALERTE

une mission tournée vers l'opinion publique.

### En France :

# 900 000\*

personnes âgées souffrent d'isolement dont

# 300 000\*

personnes en état de « mort sociale » privées de liens et des plaisirs simples et essentiels de la vie

Depuis

# 75 ans

les Petits Frères des Pauvres sont aux côtés des personnes âgées souffrant d'isolement et de solitude, prioritairement les plus démunies.

\* Étude CSA / Petits Frères des Pauvres 2017

Le 1<sup>er</sup> octobre 2021, sortie du 2<sup>e</sup> baromètre Petits Frères des Pauvres / CSA.

Chère bienfaitrice, cher bienfaiteur,

L'année 2020 sera à jamais inscrite dans nos mémoires et sans doute bien plus encore dans celles de nos aînés, premières victimes de la pandémie de Covid 19.

Si pour bon nombre d'entre nous, le premier confinement a été compliqué, pour les personnes âgées, il a été particulièrement difficile. L'âge, on le sait, est un facteur de solitude voire d'exclusion. Alors, quand une pandémie vient compliquer un peu plus le quotidien, ce dernier devient un véritable enfer.

Le développement de notre action nous a permis de répondre à de nombreuses détresses. Des actions simples mais essentielles, pour ne pas dire vitales, ont pu être déployées en un temps record grâce à l'implication des milliers de bénévoles de l'Association.

Vous le verrez dans ce document, en 2020, votre générosité a été particulièrement importante et je vous en remercie infiniment. C'est grâce à votre soutien que nous avons pu intervenir directement auprès de nos aînés qui ont tant souffert.

Comme à l'accoutumée, c'est avec une grande rigueur de gestion que nous avons mené nos actions. Chaque don et chaque legs ont été optimisés pour que votre générosité soit la plus efficace possible. J'ajoute que le « Don en confiance », qui exerce un contrôle continu et indépendant, a renouvelé son agrément à notre Association pour trois ans.

J'espère que cet « Essentiel » vous permettra de trouver toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin. N'hésitez pas également à consulter notre site Internet.

Je vous remercie à nouveau pour votre confiance et votre générosité dont nos aînés ont tant besoin.

Martine Roth  
Trésorière



© Serge Torrono

## PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE NOS COMPTES

Nous publions ci-après une synthèse du bilan combiné et du compte de résultat combiné par origine et destination (CROD). A compter de l'exercice 2020, l'application des dispositions du nouveau règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2018-06 a engendré de nombreux changements dans la présentation des comptes : c'est pourquoi la comparaison avec l'exercice précédent n'est pas publiée cette année.

Les données ci-après sont extraites des comptes combinés 2020, qui agrègent ceux de l'Association Petits Frères des Pauvres et ceux de l'Association de gestion des établissements des Petits Frères des Pauvres, PFP-AGE.

Cette agrégation des comptes constitue un élément essentiel pour assurer une meilleure transparence des comptes, les deux structures étant intrinsèquement liées.

*Compte tenu de ses statuts et de son autonomie de gouvernance, la Fondation des Petits Frères des Pauvres n'est pas intégrée dans le périmètre des comptes combinés, et fait l'objet de publications séparées.*

Toutes les données financières présentées dans l'Essentiel sont extraites de nos comptes combinés 2020, certifiés par notre commissaire aux comptes et approuvés par notre assemblée générale du 18 septembre 2021. Ces comptes sont disponibles sur notre site Internet ou sur demande.

## BILAN COMBINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2020

ACTIF (valeurs nettes) (en millions d'euros)	2020	PASSIF (en millions d'euros)	2020
		Fonds associatifs	43,5
Immobilisations incorporelles	1,2	Réserves	29,6
Immobilisations corporelles	64,6	Report à nouveau	5,3
Immobilisations financières	28,3	Résultat de l'exercice	-4,3
		Autres fonds propres	1,6
<b>Actif immobilisé</b>	<b>94,1</b>	<b>Fonds propres</b>	<b>75,8</b>
Créances d'exploitation	23,5	Fonds reportés et dédiés	36,7
VMP et disponibilités	18,8	Prov pour risques et charges	3,1
Charges constatées d'avance	0,7	Dettes diverses	20,3
		Produits constatés d'avance	1,2
<b>Actif circulant</b>	<b>43,0</b>	<b>Dettes et autres passifs</b>	<b>61,4</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>137,1</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>137,1</b>

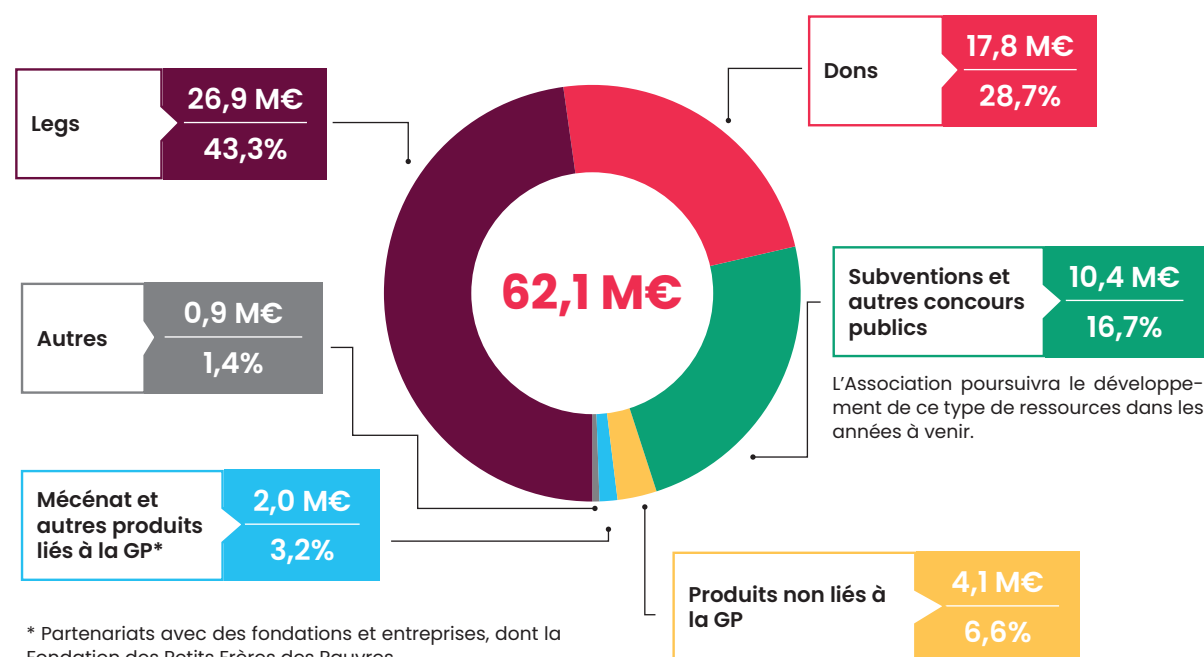
L'application des nouvelles normes comptables ANC 2018-06 a engendré de nombreux changements dans la présentation du bilan, dont les principaux sont :

- **L'intégration des legs reçus**, dès leur acceptation par le Conseil d'administration de l'Association. Auparavant les legs reçus faisaient l'objet d'une valorisation extra-comptable, qui était mentionnée dans l'annexe aux comptes annuels. Ce changement induit une augmentation de 40,7 M€ du total du bilan. La contrepartie des legs figurant à l'actif, soit en immobilisations, soit en créances, se trouve principalement dans la rubrique des fonds reportés.
- **Le traitement des subventions d'investissement** : à compter de l'exercice 2020, celles-ci sont reprises au rythme des amortissements des biens financés. En 2020, la part qui aurait dû être amortie en application de ce principe a été portée en Report à nouveau. Celles qui sont d'origine privée ont été transférées en fonds dédiés.

## COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ PAR ORIGINE ET DESTINATION 2020

### L'origine des ressources

Les ressources de l'exercice se sont élevées à 62,1 M€ dont 46,7 M€ sont des produits liés à la générosité du public (GP), soit 75,2 % des ressources de l'exercice.



\* Partenariats avec des fondations et entreprises, dont la Fondation des Petits Frères des Pauvres.

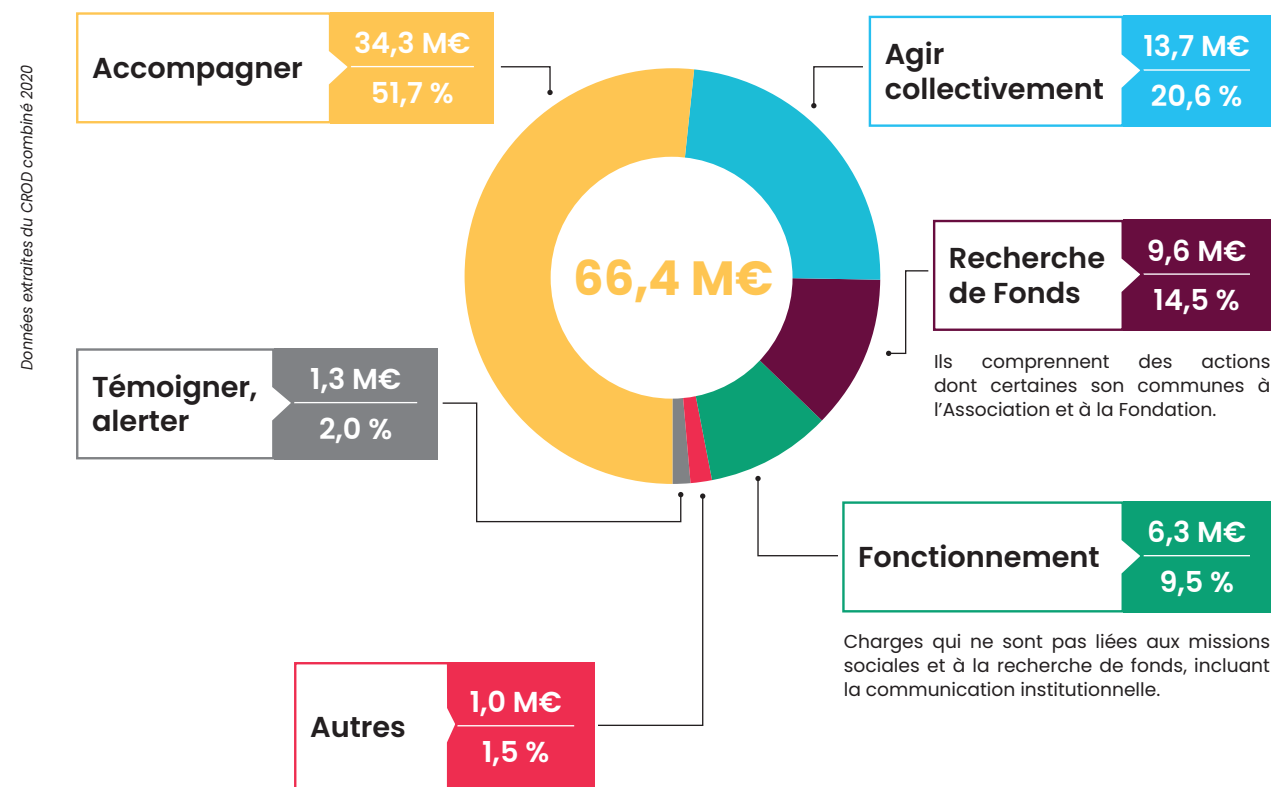
Ressources (en millions d'euros)	2020
Dons	17,8
Legs	26,9
Mécénat et autres produits liés à la GP	2,0
<b>Produits liés à la GP</b>	<b>46,7</b>
<b>Produits non liés à la GP</b>	<b>4,1</b>
<b>Subventions et autres concours publics</b>	<b>10,4</b>
<b>Autres</b>	<b>0,9</b>
<b>Total ressources de l'exercice</b>	<b>62,1</b>
<b>Déficit</b>	<b>4,3</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>66,4</b>

### POLITIQUE DE RÉSERVES

- **Les Fonds associatifs** sont principalement la contrepartie du patrimoine immobilier de l'Association : ils augmentent donc avec les acquisitions et travaux, et diminuent au rythme des amortissements.
- **Les réserves** sont principalement destinées à financer le développement de l'Association et à faire face aux aléas, notamment :
  - **les réserves de développement (11,8 M€)** sont utilisées pour financer les déficits;
  - **la réserve d'investissement (10,8 M€)** est utilisée pour financer les investissements en immobilisations corporelles.
- **La réserve d'aide à la personne (4,2 M€)** finance des aides individuelles apportées à des personnes en situation difficile
- **La réserve de sécurité (2 M€)** est destinée à permettre la continuité des actions de l'Association en cas de situation financière difficile, due par exemple à une baisse des ressources.

### L'emploi des ressources

Les missions sociales, Accompagner, Agir collectivement, Témoigner-Alerter représentent 74,2% du total des emplois avec 49,5 M€.



Emploi (en millions d'euros)	2020
Accompagner	34,3
Agir collectivement	13,7
Témoigner, alerter	1,3
<b>Missions sociales</b>	<b>49,5</b>
<b>Recherche de Fonds</b>	<b>9,6</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>6,3</b>
<b>Autres</b>	<b>1,0</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>66,4</b>